

«C'est avec

les utopies qu'on fait avancer **e monde**»

Intégrer un service d'aide à domicile comme directrice à 25 ans, ce n'est

Je suis arrivée un peu par hasard, après des études de lettres et d'assistante sociale, et une petite expérience à l'Éducation nationale. J'ai commencé à l'ADAPA en septembre 1981, sans tuilage. C'était un service structuré, déià départemental avec aussi une fonction fédérative puisqu'il gérait les dossiers personnes âgées de l'ADMR et de l'Association familiale populaire. Il existait depuis 1959 mais avait besoin d'un nouveau souffle. Je me suis employé avec l'équipe qui m'a soutenue à réorganiser les choses. Les débuts ont été difficiles. Jeune professionnelle, sans beaucoup d'expérience, je devais travailler avec les élus départementaux qui n'étaient presque que des hommes. J'avais peu de crédibilité. Il a fallu vraiment se battre pour affirmer non pas ce que je suis mais ce que je portais. Un jour où je demandais un peu de financement pour de la formation, un élu m'a répondu qu'il n'y en avait

La vision de l'aide à domicile a évolué?

pas besoin pour passer la serpillère.

Il y a eu beaucoup d'avancées, liées à l'organisation, aux politiques publiques, à la structuration du métier, notamment par la formation

Les associations ont construit des réponses ensemble. et l'arrivée d'une convention collective en 1983, à l'évolution du statut passé d'aide ménagère à aide à

Il y a eu aussi une évolution sociologique des personnes. Les femmes qui entraient dans ces services ne sont plus les mêmes aujourd'hui. Souvent elles avaient élevé des enfants et souhaitaient trouver un petit boulot pour devenir plus autonomes. Les femmes ont évolué, ont revendiqué des droits, ont fait aussi évoluer la profession

Les publics aussi ont changé. Les personnes qu'on aidait souvent étaient très humbles, avaient l'impression qu'on leur faisait une faveur. Petit à petit, c'est devenu un droit. Les bénéficiaires sont plus âgés, souvent plus dépendants, restent à domicile plus longtemps, ont des exigences différentes. Les femmes ont presque toutes travaillé, elles n'ont pas le même rapport à l'aide. Tout est très imbriqué.

Ce qui demeure, en revanche, dans cette profession, c'est la capacité d'empathie et d'engagement. Ce métier du "care" demande une attention qui touche à des valeurs. e suis admirative du travail fait par les aides à domicile, dans cet accompagnement du quotidien où elles sont attentives à l'autre, en recherche de bienveillance, d'humanité. C'est très spécifique

On leur apprend dans les centres de formation?

Oui, bien sûr, mais c'est aussi lié à ce qu'on est, à son éducation, son histoire. Les aides à domicile sont portées

sont des personnes qui ont vécu des choses compliquées. Elles savent ce que sont les difficultés, la maladie.

La profession se masculinise-t-elle?

Très peu. Les hommes sont plus présents depuis une quinzaine d'années mais ça reste marginal. Les femmes que l'on aide sont souvent réticentes mais très vite, quand elles y ont goûté, elles sont attachées à leurs interventions. Et puis ça reste le même service, même si souvent ils ne font pas les choses tout à fait de la même façon. La relation, l'écoute sont là.

Y a-t-il des particularités dans l'Ain?

Dès le départ, l'ADAPA puis l'ADMR ont été départementales, ont couvert le territoire, ce qui a évité qu'il y ait comme dans d'autres régions une multitude de structures, et aui a permis au Conseil général d'avoir moins d'interlocuteurs et d'être facilitant dans l'organisation de la réponse et des services à domicile. Aujourd'hui six associations sont signataires d'une convention départementale.

Qui collaborent entre elles?

Oui. Du fait que l'Ain a été structuré très tôt, avec peu d'associations, avec une volonté du Département d'être dans la collaboration, elles ont assez vite travaillé et construit des réponses ensemble : les premières associations intermédiaires, les structures mandataires, la plateforme Domicile 01 qui avait une fonction évaluatrice pour la Carsat, un Point contact avec l'UDAF pour essayer d'endiguer le chômage par cette profession. Souvent ce et répondre déjà à nos problé-



matiques d'embauche... Et bien d'autres choses, des actions plus politiques, médiatiques, ...

Les difficultés de recrutement persistent.

Elles datent d'une quinzaine d'années et se sont accentuées. Dans l'Ain, où le taux de chômage est moins élevé qu'ailleurs, c'est un problème aigu. Mais c'est aussi une profession qui attire de moins en moins, parce que c'est exigeant, parce que les horaires sont larges, parce que c'est mal payé, parce que l'image du métier n'est pas bonne.

Comment voyez-vous l'avenir de l'aide à domicile ?

Il y a un vrai enjeu d'articulation avec le soin. Les professionnels de santé ne pourront pas faire sans les services à domicile et vice-versa. Si on veut qu'il y ait, comme le prône la Sécurité sociale, de plus en plus de soins ambulatoires et de moins en moins d'hospitalisations, ce qui est d'ailleurs souhaitable, il va bien falloir une organisation permettant de répondre aux problématiques de la vie quotidienne. Les services polyvalents d'aide et de soins permettent cette articulation, pour que les personnes puissent rester chez elles, aient une réponse plus globale, que ce soit moins compliqué pour elles. Autre enjeu : tout ce qui touche la numérisation, les données de santé partagées... La profession aussi doit évoluer.

'avenant 43 à la convention collecive, qui revalorise enfin un peu les salaires, vient d'arriver. Il faut aussi une évolution de cette polyvalence et qu'on reconnaisse les qualités des personnels. On leur demande d'être de plus en plus pointus. Certes, le ménage, l'hygiène de la personne, sont essentiels. Mais il y aussi tout le travail d'accompagnement qui demande des compétences et des connaissances. Concernant le handicap, la politique inclusive et de désinstitutionnalisation interroge forcément l'aide à domicile. Tout cela va obliger à construire des partenariats autour de réponses articulées et. du coup. à revoir les questions de professionnalisation, formation, reconnaissance. Des professions nouvelles arrivent : à l'ADAPA, par exemple, on a des animatrices de prévention.

Et il y a la question des aidants, qui sont enfin un peu mieux reconnus. Ils font partie du paysage et de l'organisation de la réponse, doivent être pris en compte par les services à la fois dans ce qu'ils apportent et dans l'accompagnement qu'on peut leur apporter.

Évolution rime avec innovation.

On a la chance d'avoir un Département soucieux de toujours aller de l'avant pour apporter des réponses aux personnes fragilisées par l'âge ou le handicap. L'Ain est un territoire d'expérimentations, précurseur d'évolution au côté des structures.

Par exemple, la Conférence des financeurs qui s'est vite organisée et a permis le soutien à la la prévention et la mise en place à l'ADAPA de réponses novatrices.

Le Département soutient par ailleurs la politique en faveur des aidants, la professionnalisation des personnels, le recrutement. Un dossier très important autour de la mobilité a été initié pour permettre de proposer des véhicules au personnel. J'aurais aimé le finaliser avant mon départ. S'il aboutit, ce sera une vraie plus-value.

Que souhaitez-vous à votre successeur?

Qu'il ait autant de plaisir que moi à côtoyer les professionnels de terrain et les partenaires, la chance d'avoir le soutien des administrateurs tel que je l'ai eu, qu'il puisse continuer à faire avancer les projets, qu'il soit gage de stabilité, qu'il ait plein d'utopies et qu'elles se réalisent comme j'ai pu le faire. C'est avec les utopies qu'on fait avancer le monde.

Quels sont vos plus beaux souvenirs de ces 40 ans?

De très belles rencontres, des moments d'échanges, où on a construit en partageant. Je suis fière de trois choses : d'avoir permis à quelques femmes ayant des difficultés avec la langue, par un accompagnement, de devenir des femmes libres parce qu'elles ont pu lire et écrire. Je suis fière du service d'accompagnement à la prison. Il a été compliqué à mettre en place mais tout homme, quelle que soit son histoire, a droit à sa dignité.

Je suis fière d'avoir défendu la profession d'aide à domicile dans mes engagements nationaux, à l'UNA, d'avoir pu porter la parole du terrain et contribuer un peu à faire évoluer ce métier. Il a été très longtemps dénigré et l'est encore un peu, souvent résumé à faire du ménage, ce qui n'est pas d'ailleurs du tout dégradant, au contraire. C'est en rendant l'habitat agréable qu'on gagne peu à peu la confiance des personnes et qu'on est ensuite à même de les accompagner. L'intervention ménagère est une médiation.

Un mot sur votre vie de jeune retraitée?

J'ai plein d'envies : retourner à l'université, voyager... Je vais lire toujours beaucoup, jardiner, m'occuper des petits-enfants. Je reste membre de la Société Auvergne-Rhône-Alpes de gérontologie, de l'ADAG, de l'ATMP, entre autres.

Propos recueillis par Annick <u>Puvilland</u>